

Fenêtre ouverte sur le Massy de 1817

Cette vision du village de Massy tel qu'il était deux cents ans auparavant est principalement fondée sur le recensement de la population qui a été réalisé en 1817 et qui est accessible sur le site des archives départementales.

Petite histoire du recensement

1817 ... Voici donc deux siècles. C'est le temps de la Restauration, de la reprise en main royale et régaliennne par Louis XVIII d'une France sortie de la Révolution par l'Empire et qui connaît encore un peu les forces d'occupation prussiennes et alliées.

C'est à des fins d'administration, de planification, mais aussi de police que les préfets de Seine et de Seine-et-Oise décident d'organiser en 1817 le recensement par commune des ménages.

Massy est alors une commune du canton de Longjumeau, lui-même inclus dans l'arrondissement de Corbeil, constituant avec les arrondissements d'Etampes, Mantes, Pontoise, Rambouillet et Versailles (Préfecture) le département de Seine-et-Oise.

Le 18 mars 1817, Nicolas Fouré, Maire de Massy depuis un mois, signe l'état nominatif portant «avec exactitude» le nombre d'habitants de la ville à 999.

Notons qu'il s'agit des habitants ayant demeure effective à Massy au moment du recensement, et qu'il ne tient pas compte de personnes déplacées comme les militaires et paramilitaires.

A titre indicatif, les recensements des communes voisines font état de 1646 habitants à Palaiseau, 1021 à Verrières-le-Buisson, 632 à Igny, 717 à Wissous et 340 à Chilly.

Un peu de démographie

La population de Massy est sérieusement géographiquement selon les grands axes ou les grands quartiers de la ville. Nous disposons donc de renseignements nominatifs concernant les :

- 271 habitants de la Grande rue (actuelle rue Gabriel Péri)
- 138 habitants de la rue des Bannières (actuelle rue Gambetta)
- 62 habitants de la rue de Gaudon (rue André Nicolas)
- 111 habitants de la rue de l'Eglise
- 106 habitants de la rue du Champ de la Ville (rue Henri Gilbert)
- 51 habitants de la rue du Cheval Blanc (rue Fustel de Coulanges)
- 18 habitants de Vilgénis
- 205 habitants du hameau de Villaine
- 40 habitants du quartier du Vieux Château (au pied du village).

Comme vous comptez vite, vous au-

rez recensé 1002 personnes et non 999, mais rappelez-vous que Nicolas Fouré n'avait pas nos moyens informatiques ...

La population massicoise est légèrement plus féminine (51,5%) que masculine.

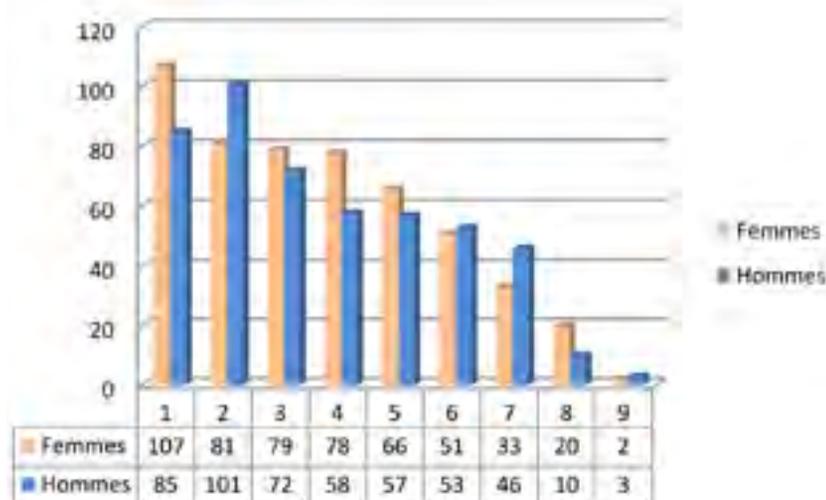
L'âge médian de la population est de 28 ans (il y a autant de moins de 28 ans que de plus de 28 ans), ce qui en fait une population relativement jeune. La doyenne atteint tout de même l'âge plus qu'honorable de 90 ans

Arrêtons nous un instant sur le tableau suivant représentant par dizaine d'âge la répartition entre Femmes et Hommes

Il existe pour trois dizaines consécutives (20-30, 30-40 et 40-50) un déficit d'éléments masculins. N'y voyons pas que l'incidence du contexte international conflictuel de l'époque. Certes en 1816, on enregistre avec un décalage certain, un soldat massicois tué près de Moscou, un soldat mort des fièvres à l'Île d'Elbe ... D'autres disparus ne seront pas enregistrés. Rappelons que la conscription ne concernait que les non mariés.

Vivent à Massy une quarantaine de veuves dont l'âge médian est de 64 ans. Les deux plus jeunes veuves ont 38 ans et leur veuvage semble être dû à des faits accidentels, autre grand facteur de mortalité. Certaines de ces veuves âgées ont auprès d'elles leurs enfants qui semblent quitter assez tard le foyer. Ainsi, cette femme du hameau de Villaine, âgée de 71 ans, vit entourée de ses enfants non mariés de 40, 33 et 26 ans. Il vit au côté de sa belle soeur, la veuve de son frère, âgée de 53 ans, qui est entourée de ses trois enfants célibataires.

D'une manière générale, le mariage est assez tardif. En 1816, Massy a connu douze mariages. L'âge moyen du mari est de 32 ans et celui de



l'épouse de 28 ans. Tous les mariés ont produit un certificat provisoire ou définitif d'exemption militaire. Si on se marie tard, on meurt souvent tôt : l'espérance de vie de couple est limitée.

Le millier de Massicois est réparti entre 290 foyers, ce qui donne une moyenne peu élevée de 3,45 personnes par foyer. Le foyer le plus nombreux est constitué, à Villaine, d'une famille de onze enfants.

Des noms, des noms ...

207 noms différents circulent dans Massy. Mais retenons surtout qu'avec les sept noms les plus fréquents (Baron, Carré, Collet, Fredet, Picard, Vaudron et Verger) on recouvre exactement le tiers de la population massicoise. Les fêtes de village avaient sans doute quelque allure de «cousinade».

Mis à part le nom de Collet que l'on retrouve beaucoup dans le recensement d'Igny, ces noms fréquents à Massy ne le sont qu'à Massy et peu aux alentours. La presque totalité des douze mariages de 1816 impliquent des résidents de Massy (même si certains sont nés en dehors), sauf un mari venant de Palaiseau.

Des métiers surtout agricoles

108 : c'est le nombre de chefs de famille qui se déclarent «cultivateurs», donc qui travaillent une terre qui leur appartient. Ajoutons 32 journaliers qui aident aux travaux des cultivateurs, 11 voituriers et charretiers, 20 vignerons (surtout à Villaine), 3 treillageurs, 2 cribleurs de blé... Ce sont deux tiers de la population massicoise qui vivent directement du travail de la terre.

Les éleveurs existent dans une très moindre proportion (2 bergers, un marchand de chevaux, 7 laitiers). Les autres métiers sont de l'ordre des services tels que maréchaux (2), charrons (3), cordonniers (4), sabotier (1), taupiers (2), garde champêtre, tailleurs d'habits (3) sans oublier 2 épiciers, 3 cabaretiers et le



Le château seigneurial au pied du mont Gaudon, façade principale, du côté des fossés

traditionnel marchand de peaux de lapins.

Enfin, il nous faut mettre en exergue la quinzaine de tisserands que compte le Massy de 1817. On les rencontre Grande rue, rue des Bannières, rue de Gaudon et au hameau de Villaine. Certes, on y rencontre la famille Semé, «tisserands en toile» de père en fils à Massy depuis au moins 1650. Mais également des personnes venant de l'extérieur. Nous avons parlé des douze mariages de l'année 1816, sans préciser que trois d'entre eux concernaient des tisserands installés à Massy, mais respectivement originaires de Vendée, de la Sarthe et des Vosges.

Des absents

Grande absente : l'industrie. De tuilerie, nous n'entendons parler que par le recensement de la famille de Pierre François Aragon, marchand tuilier, demeurant dans le bas de la rue de l'Eglise. Pour information, son frère Louis est recensé comme fabricant de tuiles au Moulin de Grès de Verrières-le-Buisson.

Point de Nicolas Appert. Son usine de Massy n'existe plus, d'abord sacagée en 1814, puis détruite par la deuxième invasion prussienne de 1815. Il reconstruit une usine à Paris, quartier des Quinze-Vingts et ne reviendra à Massy, après de multiples aventures, qu'en 1835.

Point d'instituteur déclaré. La loi

Guizot faisant obligation de proposer un enseignement primaire aux garçons n'interviendra qu'en 1833.

Point de personnel de santé : rien sur l'Hôtel Dieu, sauf que le fermier de l'Hotel Dieu est le Maire Adjoint, qui vient d'épouser une des filles Aragon.

Peu de riches : seulement dix rentiers ou propriétaires (notamment au hameau de Villaine)

Du château de Vilgénis, quelles nouvelles ? Mme Veuve François Duprey, propriétaire officielle, ne s'y trouve pas, pas plus que son gendre Charles Delorme, propriétaire effectif. Ne s'y trouvent qu'un homme d'affaires, J.B. Catinat, qui disparaîtra vite et un jardinier avec sa famille. Par contre, la ferme est occupée.

Point de notaire. Ils sont sur Palaiseau. Ce qui ne facilite pas les recherches de l'historien ou du généalogiste.

Massy blessée

En 1817, il y a donc deux siècles, Massy pansait les plaies infligées par un climat encore conflictuel et une grande difficulté à sortir de la paysannerie. On y retrouve des comportements encore très autocrates qui engendrent certes une forte solidarité agricole, mais ont bloqué jusque là le développement industriel.

Francis Couillet